

L'Association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui fête ses dix ans

Dixième assemblée générale pour Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui (SVHA), association patrimoniale qui, en bien peu d'années, a largement fait son trou dans le département de l'Isère. Petite commune rurale, jusqu'alors peu préoccupée par les questions de mémoire, peu soucieuse de préservation, Saint-Vérand sous la baguette magique de SVHA s'est découvert une Histoire et des richesses insoupçonnées : œuvres d'art, paysages, vieilles bâtisses et vieille langue, voire des problématiques mystérieuses et passionnantes : qu'est devenue l'église Sainte-Marie de Quincivet ?/quand sont sortis des mémoires le cimetière et la chapelle Saint-Victor enfouis sous l'actuel cimetière ?

Profitant de cette Assemblée Générale du Samedi 3 février 2018, le président en exercice et fondateur de l'association, Michel Jolland, a tenté de tracer un bilan rapide de ces dix années d'aventure, petite parenthèse dans le temps d'une commune dont les racines plongent dans le passé plus lointain, mais période considérable à l'échelle d'une vie humaine. Il s'est ensuite et surtout proposé de réfléchir, avec les membres de l'association, à la logique, la philosophie en quelque sorte, d'une action difficile à évaluer au présent parce que se développant sur plusieurs fronts, se démultipliant en autant de manifestations que de projets nés de la curiosité ou imposés par les nécessités ponctuelles, sinon, tout simplement, le calendrier. Pour le Mas du Barret, nous retiendrons les moments les plus significatifs d'un exposé, qui articule au mieux la vision globale et les réalisations particulières. Le compte rendu déposé en mairie et distribué aux adhérents est en effet très précis et très complet. L'occasion pour nous de souligner cette exigence de l'association, qui ne s'est jamais démentie tout au long de ces dix ans : produire des documents qui permettent à chacun d'être informé aussi bien que s'il avait été impliqué en tout et partout. Cela devrait intéresser les chercheurs ou les étudiants, présents ou futurs : pour qui s'intéresserait au devenir de l'idée de patrimoine, à la mise en place et en œuvre d'activités susceptibles de le préserver ou le faire connaître, il y a là, s'étalant sur dix ans, une mine de données exposées dans la plus grande clarté. De la théorie à la pratique : l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui aime les idées et les mots mais elle ne s'est jamais privée de les confronter à la dure réalité des expériences concrètes.

Maxime Nallé 11 février 2018

Extraits de l'exposé de Michel Jolland

(...)

1 Rapide rétrospective

Quelques faits : l'Assemblée constitutive du 26 janvier 2008, la publication au Journal Officiel du 23 février 2008, la nomination de trois membres d'honneur en 2009, la déclaration d'intérêt général à caractère culturel en 2011. De 2008 à 2017, le nombre des adhérents est passé de 19 à 54.

En dix ans, l'association a organisé 21 conférences, 2 causeries, 4 expositions (dont une importante sur Paul Berret à Saint-Marcellin), elle a régulièrement proposé des animations lors des Journées du patrimoine, elle a publié 3 Cahiers (dont un sur les toponymes et un sur le patois local), 6 Hors-Série, 7 fascicules. Il faut également retenir, parmi beaucoup d'autres, quelques réalisations marquantes : le relevé des tombes du cimetière, l'inventaire des maisons remarquables, la mise en place de la plaque commémorative dédiée à Paul Berret. Il convient de souligner qu'au cours de ces dix années l'association a constamment bénéficié de l'appui moral, matériel et financier de la Municipalité.

2 Quelle vision du patrimoine (construite collectivement au fil des années) ?

2.1 C'est d'abord une vision large et prospective.

Pour Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui, le patrimoine représente un héritage du passé et une étape dans l'évolution du village. Rien n'est figé : ni le passé, ni le présent. Bien sûr, le passé est révolu et ne reviendra pas, mais les connaissances que nous en avons et le regard que nous portons sur lui évoluent en permanence. Cet héritage du passé est composé d'éléments choisis parce qu'ils sont porteurs de sens et de valeur pour le présent mais aussi, et c'est un point central, pour l'avenir. Aucune classification du patrimoine

ne permet aujourd'hui de répartir de manière satisfaisante ces éléments en diverses catégories. Celle qui s'est forgée au sein de l'association en vaut d'autres. Elle distingue trois types de patrimoine : naturel, culturel, matériel. Le patrimoine naturel est l'ensemble des éléments du monde physique (sols, reliefs, cours d'eau, végétaux, animaux...). Le patrimoine culturel réunit l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain. Il se transmet de génération en génération par les échanges sociaux, dans les familles, l'école, au village, dans la paroisse, au travail. Plus concret, le patrimoine matériel regroupe les constructions, les équipements, les réalisations et les objets de tous ordres qui résultent de l'action de l'homme, « de la cathédrale à la petite cuillère » selon l'expression consacrée. Ces catégories ne sont pas étanches. La nature que nous voyons aujourd'hui est faite d'éléments qui sont là « depuis l'origine » et qui, dans le même temps, portent les traces de l'intervention incessante de l'homme, soit pour apprendre et échanger à leur sujet, soit pour les transformer afin d'en tirer des réalisations d'ordre matériel. Bref, le patrimoine est un tout, issu de l'interrelation entre le naturel, le culturel et le matériel, et ce tout est évolutif. C'est en tout cas la conception qui se dégage des actions concrètes conduites par l'association au cours de sa jeune existence. Initialement centré sur les aspects culturels (l'histoire du village, le Saint-Vérand des années 1950, le patois, la vie et l'œuvre de Paul Berret) et matériels (le château de Quincivet, la maison forte de la Retaudière, le bâti traditionnel, le moulin Joly, les tableaux de l'église, Notre-Dame des Champs), le champ d'étude s'est progressivement étendu, c'est le cas de le dire, naturellement ouvert au substrat dans lequel Saint-Vérand est inscrit : les réalités physiques, l'environnement, la biodiversité.

2.2 C'est aussi une logique d'ouverture et de partage.

Dans un monde qui change très vite, l'association s'applique à éviter la tentation du refuge dans la crispation identitaire et les réflexes défensifs. Quel que soit l'intérêt historique, artistique ou technique des objets qui constituent le patrimoine de Saint-Vérand, c'est dans leur mise en relation avec d'autres objets, d'autres époques et d'autres lieux qu'ils révèlent toute leur richesse. Pour prendre quelques exemples simples : l'association s'intéresse au patois mais elle est ouverte aux non patoisants, elle compte dans ses rangs des porteurs d'une (précieuse) culture rurale et des représentants d'approches plus urbaines, elle place haut la sensibilité environnementale sans exclure le pragmatisme économique. Elle refuse la dictature du présent éphémère comme l'idéalisation du passé. En offrant à celles et ceux qui en ont envie des possibilités de mieux connaître Saint-Vérand, elle espère, modestement, leur faire mieux connaître le monde.

2.3 C'est enfin le souci de valoriser et de transmettre.

Dans un contexte socio-économique de plus en plus concurrentiel, le patrimoine est souvent utilisé comme atout dans le développement des territoires. L'investissement des bénévoles dans la valorisation du patrimoine local peut servir deux objectifs, qui sont parfois en tension : le développement touristique et la démocratie culturelle, cette dernière étant comprise comme la possibilité ouverte d'accéder à de nouvelles connaissances. Par nécessité - il n'existe pas un seul commerce « de tourisme » à Saint-Vérand - et par choix, l'association place le curseur plutôt du côté de la démocratie culturelle. Faire partager des données jusqu'ici peu aperçues, peu connues, peu comprises, mettre en œuvre des dispositifs participatifs de production et de transmission des savoirs, les rendre accessibles au plus grand nombre, élargir et mixer les publics, telle est sa raison d'être.

En guise de conclusion :

L'association conduit des actions pour le bénéfice de tous, adhérents et non adhérents, Saint-Vérannais de toujours ou nouveaux venus, amis du village géographiquement proches ou éloignés, générations présentes et à venir.

3 Fonctionnement statutaire et gestion quotidienne

En 2017, l'association comptait 54 membres actifs (soit trois fois plus que la première année), un membre de droit, monsieur le Maire de Saint-Vérand, trois membres d'honneur. Par rapport à l'année précédente le nombre des membres actifs était en nette progression (54 contre 44). En plus des adhérents et des membres d'honneur l'association peut compter sur des amis qui, bénévolement, apportent une contribution au travail de recherche et de publication.

Depuis l'Assemblée Générale du 27 janvier 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises : les 17 mars et 8 décembre 2017. Par ailleurs, une réunion plénière a eu lieu le 24 juin. A cette liste de réunions statutaires, il convient d'ajouter de nombreuses rencontres, des réunions informelles, des échanges téléphoniques ou de courriels. Il faut insister sur l'importance de ce travail permanent mais peu visible qui permet à l'association non seulement de construire et de réaliser ses projets, mais aussi d'entretenir des relations avec le village, les institutions, les organisations amies, sans oublier les professionnels et les

partenaires dont elle peut avoir besoin. La rédaction de comptes rendus les plus complets et précis possibles occupe une place centrale. Nécessaires à l'information de tous et lien indispensable entre les adhérents, ces comptes rendus rendent visible et public le travail de l'association et conservent la mémoire de ses activités. A cela il convient d'ajouter le travail d'organisation matérielle des animations, conférences notamment. Il faut ici rendre hommage aux bénévoles qui préparent les salles, mettent en place les équipements audio et vidéo, tiennent le stand où sont présentés les publications de l'association, prennent en charge le pot de l'amitié qui en général conclut les animations, rangent et nettoient les lieux.

4 Travaux « au long cours » et projets spécifiques

Le déroulement de l'année 2017 a été bousculé par deux événements importants : la restauration du tableau de la Cène et la Rencontre des patrimoines de Saint-Marcellin. Dans le programme prévisionnel, le premier motivait un simple engagement de principe (« *Notre association continuera à soutenir toute démarche visant à préserver et valoriser les tableaux de l'église.* »), l'autre était totalement absent car rien à ce moment-là ne permettait de le prévoir. Tous deux se sont avérés consommateurs de temps et d'énergie, à un point tel que plusieurs dossiers sont restés en suspens. Malgré tout, plusieurs chantiers ont été, selon les cas, engagés ou poursuivis, les manifestations prévues ont été réalisées et d'autres sont venues s'y ajouter, des publications ont vu le jour.

Histoire

Les recherches sur le passé de Saint-Vérand se sont poursuivies en particulier sur deux points précis :

L'ancienne sucrerie de Saint-Vérand

Elle se trouvait sur le site actuellement occupé par l'usine Mocellin. Selon une première hypothèse, ce site abritait une fabrique de sucre produit à partir de betteraves cultivées localement, selon une autre, il s'agissait de sucre issu de cannes transportées par voie fluviale depuis Marseille. Les documents conservés aux Archives départementales attestent la présence d'une fabrique de sucre indigène, produit à partir de betteraves, créée en 1835 par Jean-Louis Martin, avoué à Saint-Marcellin, inspectée en 1836 par l'Ingénieur en chef des Mines chargé du dossier qui décrit en détails les installations. Une autre source officielle (Enquête de 1848 sur le travail en Isère) mentionne que « la fabrique de sucre de betteraves assez considérable » de Saint-Vérand a cessé d'être exploitée en 1846. Le 15 juin 1839, Louis César Détroyat, âgé de 49 ans, natif de Saint-Vérand, domicilié à Saint-Marcellin, est déclaré « fabricant de sucre indigène » dans l'acte de naissance de son fils Charles Louis Prosper. Selon certaines sources, Charles Louis Prosper aurait poursuivi la fabrication de sucre à partir de cannes importées. En réalité nous n'avons aucun document sur l'utilisation du site entre 1846 et les années 1920 où on le retrouve occupé par la tournerie Micoud. Le dossier reste ouvert.

Recherches sur Quincivet

Attestée dès 1204, l'église Sainte-Marie de Quincivet est encore debout en 1802. Elle a depuis disparu sans laisser de trace matérielle visible. Les écrits du docteur Courtieu (mars 1962) et certains habitants de Saint-Vérand désignent un emplacement où, entre autres, la présence d'un vieux tilleul pourrait indiquer celle du cimetière qui entourait l'église. Après examen du dossier présenté par l'association, l'Université Grenoble-Alpes a donné une suite favorable à la demande de recherche non destructive dans le secteur concerné. Monsieur et madame Sabatier, propriétaires des lieux ayant aimablement donné leur accord, une équipe de l'Institut des Sciences de la Terre (ISTerre) a procédé à une première intervention le jeudi 26 janvier 2017. Les résultats enregistrés ne montrent aucune trace sur le site exploré. Une deuxième visite est prévue courant 2018. Grâce à l'analyse des documents photographiés en novembre aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (plus de 700 clichés), une nouvelle piste se dessine qui sera alors explorée. Il sera utile le moment venu de rédiger un document de synthèse faisant le point sur l'ensemble des hypothèses et des recherches, documentaires ou autres, liées à Quincivet.

Les charbonnières à Saint-Vérand et dans la région

Cette étude visait à rassembler le plus d'informations possibles sur la charbonnière de Saint-Vérand. Le témoignage de monsieur Mocellin, dernier charbonnier en exercice a été recueilli ainsi que celui de madame Emma Mounier de Saint-Marcellin qui, dans les années 1940-1950, travaillait aux charbonnières des Coulmes avec ses parents. Il reste maintenant à valoriser les informations recueillies, éventuellement sous la forme d'une publication.

Patois

Comme c'est le cas depuis la création le patois reste un axe fort. La collecte des mots et expressions a continué de progresser et plusieurs patoisants ont, avec leurs amis de l'association « *Quand le Patois revit ô paï de la Franketa* » participé à une animation appréciée lors des Journées du Patrimoine.

Les jardins d'hier et d'aujourd'hui

Trois contributions ont été rassemblées, le projet a été mis en sommeil, il devrait progresser cette année.

Valorisation du site de Notre-Dame des Champs

Depuis plusieurs années notre association attire l'attention sur le site de Notre-Dame des champs. Elle se préoccupe des dégradations qui affectent la statue et, parallèlement, de la progression des bois et des broussailles qui gênent son accès ou sa visibilité depuis le village. Les chemins d'accès ont été dégagés cet été par des bonnes volontés. Il reste à organiser la coupe des bois riverains. Quant aux démarches concernant la restauration éventuelle de la statue, elles ont été volontairement mises en sommeil. Il a semblé sage en effet d'attendre le bouclage complet de l'opération de restauration du tableau de la Cène avant de s'investir dans une autre.

La vigne et le vin à Saint-Vérand

Au milieu du 19^e siècle Saint-Vérand produisait un vin reconnu pour sa qualité. Dans sa prestigieuse « Ampélographie française », publiée à Paris en 1857, l'inspecteur général de l'agriculture Victor Rendu établit la « Nomenclature des vignobles secondaires produisant des vins d'ordinaire estimés ». Saint-Vérand est l'une des six communes de l'Isère citées pour leur vin rouge. Notre association a abordé ce sujet à diverses reprises (Cahiers numéros 1 et 2, Journées du Patrimoine 2013...). Il resterait à établir un dossier spécifique s'appuyant en particulier sur les témoignages de ceux qui ont pratiqué, et pour certains continuent de pratiquer, la culture de la vigne.

Mémoire des recherches pétrolières

Des recherches pétrolières ont été conduites à Saint-Vérand dans la seconde moitié du 20^e siècle. L'association se propose de rassembler la mémoire de cette opération, en recherchant des traces documentaires auprès des opérateurs (Compagnie Générale de Géophysique) ou des témoignages locaux. L'appel à témoignages lancé dans le journal communal n'a pas eu d'écho.

Préservation des ressources documentaires, constitution et valorisation de la mémoire photographique, constitution de la Mémoire de l'association : travail au long cours.

4 Deux dossiers particuliers

La restauration de la Cène et la préparation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) constituent deux opérations spécifiques dans la mesure où l'association intervient « en appui » de dossiers pilotés par la commune.

Restauration de la Cène

La copie de la Cène présente à l'église de Saint-Vérand est composée d'une toile marouflée sur un châssis de planches verticales et d'un cadre doré. Le fait que le châssis et le cadre épousent la courbure du chœur est une caractéristique très rare qui confère au tableau un intérêt patrimonial particulier. C'est une œuvre qui mérite d'être sauvegardée. Le conseil municipal a pris en juillet 2017 une délibération en ce sens. Aux termes de la convention signée le 17 septembre entre la commune (propriétaire du tableau), la fondation du patrimoine (gestionnaire de la souscription publique dédiée), et l'association, celle-ci a mission « d'animer la collecte des dons ». Dans les faits, elle accompagne également la préparation et la progression des opérations techniques. Une suite de complications imprévues a retardé et alourdi la phase de montage du dossier technique et financier. Aujourd'hui, les hypothèques semblent levées et la restauration devrait commencer au cours du premier semestre 2018. En ce qui concerne la collecte des dons, l'association s'est largement mobilisée. A ce jour, la souscription publique a permis de récolter 3 884 euros : 23 dons de particuliers, 150 € d'une entreprise, 490 € de collecte lors de la conférence consacrée à Léonard de Vinci.

Préparation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Inscrit dans la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale vise à répertorier la diversité des espèces vivantes (champignons, végétaux, animaux) présentes sur le territoire communal. Les données collectées ont vocation à être exploitées localement (protection de certains espaces dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, information et sensibilisation des habitants et des scolaires...). Elles sont également

transmises à des organismes qui les collationnent et les mettent à disposition de tous : chercheurs, élus, citoyens. Constatant la convergence entre cette démarche et l'approche dynamique du patrimoine portée par l'association, celle-ci a décidé lors de l'Assemblée Générale 2017 de proposer ses compétences à la commune en vue d'engager un projet ABC. Un tel projet en effet relève des autorités communales. Un « Comité de Coordination ABC » s'est constitué. Il rassemble des élus et des membres de l'association. L'entrée dans le projet ABC a été, pour l'instant, jugée trop lourde sur le plan administratif et technique. En revanche, il a été unanimement décidé de poursuivre la démarche préparatoire de découverte, de sensibilisation et de partage des connaissances.

5 Animations

5.1 Visites et rencontres

Visite à Saint-Jean le Fromental ; Visite à Rovon ; présentation à de jeunes Vinois de la vie rurale d'autrefois ; visite de l'Exposition Fantin-Latour à Grenoble ; participation aux Journées du Patrimoine ; participation au Salon « Rencontre des Patrimoines » à Saint-Marcellin ; intervention dans une classe de CM2 de l'école publique sur la copie de la Cène^{3.5}

5.2 Conférences

« Quel avenir pour le patrimoine faunistique de Saint-Vérand » (17 février) ; « La petite histoire des écrivains dauphinois » (17 avril) ; « Fantin Latour. A fleur de peau » (19 mai) ; « De Milan à Saint-Vérand, cinq cents ans de regard sur la Cène de Léonard de Vinci » (10 novembre) ; « Approche écologique de Saint-Vérand : des sols, un climat, des plantes » (24 novembre)

5.3 Publications

Trois « Cahiers Hors-Série » ont été publiés :

« *Le cimetière de Saint-Vérand* » (janvier 2017) ; « *De Jacques Aymar à Jean-Gilles Arribert - La radiesthésie à Saint-Vérand - deuxième édition* » (juin 2017) ; « *La mort énigmatique de Willi Münzenberg* » (juillet 2017)

La publication du Cahier de Saint-Vérand n° 4 est reportée à 2018.

La suite de l'exposé, consigné dans le compte rendu de l'Assemblée Générale, fait état des projets immédiats et lointains de l'association. Le site du Mas du Barret annoncera les événements et se fera l'écho des manifestations en temps voulu.